

Jeudi 9 février – 19h00
Salle des Fêtes
77171 SOURDUN

ORDRE DU JOUR

- I. Appel des conseillers communautaires
- II. Désignation du secrétaire de séance
- III. Approbation des procès-verbaux des séances du 15 décembre 2022.
- IV. Délibérations
 - 1) Installation d'un conseiller communautaire titulaire de la commune de Provins.
 - 2) Désignation de deux délégués titulaires et deux délégués suppléants au Syndicat Mixte d'aménagement des bassins versants Bassée-Voulzie-Auxence (S.M.B.V.A).
 - 3) Désignation d'un délégué titulaire au Syndicat de l'Eau de l'Est Seine-et-Marnais (S2E 77).
 - 4) Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au S.M.E.T.O.M – G.E.E.O.D.E.
 - 5) Présentation du rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.
 - 6) Budget Principal – Reprise anticipée et affectation définitive des résultats de l'exercice 2022
 - 7) Budget annexe du S.P.A.N.C – Reprise anticipée et affectation définitive des résultats de l'exercice 2022.
 - 8) Budget annexe du lotissement – Reprise anticipée et affectation définitive des résultats de l'exercice 2022.
 - 9) Budget Principal – Vote du Budget Primitif 2023.
 - 10) Budget annexe du S.P.A.N.C - Vote du Budget Primitif 2023.
 - 11) Subvention d'équilibre au Budget annexe « lotissement ».
 - 12) Budget annexe du lotissement - Vote du Budget Primitif 2023.
 - 13) Subventions 2023 aux associations culturelles et autorisation au Président pour signer les conventions avec les associations.
 - 14) Autorisation au Président pour signer la convention d'objectifs et de moyens avec LE REXY.

- 15) Subvention 2023 à l'association AJECTA et autorisation au Président pour signer la convention avec l'association.
- 16) Subventions 2023 aux associations sportives de natation et autorisation au Président pour signer les conventions avec les associations.
- 17) Vote d'une subvention à l'Office de Tourisme Intercommunautaire « Provins Tourisme entre Bassée, Montois et Morin » et autorisation au Président à signer la convention relative.
- 18) Subvention exceptionnelle en faveur de la Mission Locale du Provinois.
- 19) Subvention exceptionnelle 2023 versée à l'association Errance pour son projet de spectacle autour d'un rescapé d'Eysses et Dachau.
- 20) Vote d'une subvention en faveur des projets pédagogiques à vocation culturelle de l'école élémentaire de Bannost-Villegagnon et de l'école maternelle Raymond Louis de Provins.
- 21) Candidatures au Fond d'Appui aux Initiatives de Transition Ecologique et Solidaire (FAITES) - attribution de subventions 2023.
- 22) Vente d'un terrain de 1 500 m² sur la plaine d'activités de Villiers-saint-Georges.
- 23) Lancement de l'étude de gouvernance pour la prise de compétence assainissement et demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau de Seine Normandie.
- 24) Avenant à la convention stratégique entre la Communauté de communes du Provinois et l'établissement public foncier d'Ile-de-France.
- 25) Modification du tableau des effectifs de la Communauté de communes du Provinois.
- 26) Approbation du règlement intérieur du Comité Social Territorial.
- 27) Compte Epargne Temps (CET) : Modalités d'utilisation et d'indemnisation ; Mise à jour des dispositions réglementaires - Annule et remplace la délibération du 8 décembre 2016.
- 28) Congés et absences des agents de la Communauté de communes du Provinois – dispositions légales et réglementaires.

QUESTIONS DIVERSES.